



Je doit 90 euros a mon dentiste

Par **nina44**, le **11/05/2009** à **19:24**

Bonjour,

Je doit 90 euros a mon dentiste ceci remonte a 2006, j'aimerais régler cette dettes mais je me demande si mon dentiste va me poursuivre par la suite ou s'il va prendre mon paiement sans poursuite. merci d'avance pour votre avis

Par **Patricia**, le **11/05/2009** à **19:49**

Bonsoir,

Tout travail mérite salaire. La moindre des choses est qu'il soit payé.
Depuis 2006...

Parmi vos connaissances, aucune personne ne peut vous les avancer ces 90 e ?

Vous vous engagez à lui rendre après remboursement de votre CPAM et mutuelle.

Si non, allez le voir et dites lui honnêtement que vous souhaitez le payer mais avez quelques soucis financiers.

Les médecins sont conciliants. Il pourra vous établir une feuille de soin anticipée et vous demandera d'être payé après le remboursement de votre caisse maladie.

Ou il vous proposera un autre arrangement.

Par **nina44**, le **11/05/2009** à **19:59**

aujourd'hui je peux payer mais je ne voudrais pas être poursuivie par la suite de plus aux moments où j'ai eu mais rdv ma carte vitale et ma mutuelle ne m'a jamais été demandée ensuite j'ai oublié un rdv puis je n'ai plus pensé que ça n'était pas régler, car je n'avais pas repris de rdv (d'autres choses à faire : déménagement).

Par **Patricia**, le **11/05/2009** à **20:21**

Il n'a pas demandé vos cartes pour la bonne raison que vos soins n'étaient pas terminés. Vous dites qu'un autre rendez-vous a été fixé mais que vous l'avez oublié...

Il vous aura donc établi votre feuille de soin pour remboursement après ce dernier rendez-vous.

Si vous pouvez le payer, payez-le.

Vous avez déménagé, selon la distance, envoyez lui un chèque, il vous enverra en retour une feuille de remboursement.

Par **nina44**, le **11/05/2009** à **21:04**

merci pour ces informations je vais régler tout ça dès demain et je serais débarrassé de ce poids.
encore merci.

Par **Patricia**, le **11/05/2009** à **21:23**

Comme vous avez déménagé, si vous n'êtes pas très loin, allez le payer à son cabinet et expliquez lui clairement votre problème de retard (oubli et déménagement)

Si non, téléphonez lui le jour où vous enverrez votre chèque, pour le prévenir.

Ce procédé est quand même plus honnête et vous aurez la conscience tranquille.

Bonne soirée.